

# PSA ENGRANGE DES MILLIARDS ET NOUS AVONS TOUJOURS LES POUCHES VIDES

22 février 2018

## ON EST LOIN DU COMPTE

PSA se vante de battre des records de production et s'apprête à annoncer des résultats financiers historiques début mars. Tout va bien madame la marquise sauf pour nous salaires qui devraient eux faire une cure d'austérité :

### Ouvriers/employés :

Augmentation Générale (AG) : + 1,5 % mini à 25 € brut en mars

**19 € net par mois, 0,63 cts par jour !**

Augmentation Individuelle dont ancienneté : + 0,8 %

### TAM :

Augmentation Générale : + 1,3 % mini à 30 € brut en mars

**22 € net par mois, 0,73 cts par jour !**

Augmentation Individuelle dont l'ancienneté : + 1,2 %

### I/C

Augmentation individuelle 2,3 % en juin. **Suivant des attributions triennales**



## LES SALARIÉS NE FONT PAS LA MANCHE

La direction rappelle que ces propositions sont la stricte application du NEC,

accord signé en juillet 2016. Sauf par la CGT parce qu'il bloque les salaires !

Des sacrifices à PSA, on en a trop fait ! C'est avec le salaire de base que nous vivons tous les mois. C'est à partir du salaire de base que sont calculées nos futures pensions de retraite et nos primes.

**Chacun de nous a rapporté 25 000€ à PSA en 2016. Combien en 2017 ?**

**Les milliards accumulés et à venir doivent servir à augmenter les salaires : 400 € net pour tous !**

## CHERCHEZ L'ERREUR

Les primes de participation et d'intéressement ne doivent pas se substituer aux augmentations générales de salaire uniformes. C'est un leurre de croire que les salariés y sont gagnant, seule la direction l'est car globalement elle tire nos rémunérations vers le bas.

Le NEC a eu pour effet de plafonner la prime d'intéressement qui n'est plus basée sur le bénéfice mais sur la marge opérationnelle :

- 2015 : 116,3 millions € d'intéressement pour 1,2 milliard € de bénéfices
- 2016 : 118,5 millions € d'intéressement pour 2,15 milliards € de bénéfices

Les bénéfices ont augmenté de 100 %, l'intéressement global lui n'a augmenté que de 1,9 % !

Ce n'est pas parce que le grand cirque des réunions salariales est fini qu'il ne faut plus parler salaire jusqu'à l'année prochaine. Rien n'empêche en effet la direction de nous augmenter plusieurs fois dans l'année ou de rouvrir une nouvelle négociation sur les salaires, notamment après l'annonce des résultats en mars ! L'enquête CGT La Garenne restera active pour ceux qui n'ont pas encore eu le temps d'y répondre !

<http://urlz.fr/6wiN>

OU ==>



## ILS ONT MONTRÉ LA VOIE

Suite à leur mobilisation et au mouvement de grève à l'appel le IG Metall, les salariés d'Opel en Allemagne qui ont, en moyenne, des salaires plus élevés qu'à PSA, toucheront à partir du 1er avril 2018, une augmentation de 4,3 % sur 27 mois.

## Visite CGT au PT1 : la réalité du terrain

La semaine dernière une délégation CGT s'est rendu au PT1 à la rencontre des collègues qui subissent déjà le flex-office. Ici, ni visite guidée de la direction, et ni reportage sensationnel type *Cash Investigation* mais juste la réalité du terrain par les salariés eux-mêmes et son lot d'emmerdes au quotidien. Verbatim :

- ✓ « Pour le self, vaut mieux descendre très tôt pour arriver à manger entre collègues à la même table ! »
- ✓ « Les bulles, elles ne servent à rien. Autant les enlever pour gagner de la place ! »
- ✓ « ici Pas de crèche ! » ;
- ✓ « Si le matin, tu galères pour te garer, c'est que les débuts des emmerdes, car c'est sûr que tu auras aussi du mal à trouver un bureau pour travailler »
- ✓ « A l'époque, on était 800 au PT2 et c'était déjà serré ! »
- ✓ « Ah bon, vous venez à plus de 1600 ? car le service info n'a prévu que 1200 connexions au PT2 »
- ✓ « Si tu as une voiture hors marque du groupe ou du télétravail, tu ne pourras pas te garer au silo ! »
- ✓ « Depuis que le chef n'a plus de bureau perso, on ne va plus le voir quand on a besoin de lui, c'est l'effet inverse que celui qui était soi-disant recherché ! Par contre, pour nous fliquer... »
- ✓ « Nous, du fait de notre travail sédentaire, nous avons insisté pour avoir au moins un bureau par personne et on y est arrivés ! »
- ✓ « Le télétravail, il a été imposé le mardi ou le jeudi, donc y a des jours où c'est moins concentré ... »

Lors de la visite, à également été constaté que la densité de bureau au PT1 et moindre qu'au PT2 d'après les plans présentés au CHSCT (visibles dans les panneaux syndicaux). Au PT1, pas de benches bas de 6 places et hauts de 8 places comme ce sera hélas le standard au PT2. Uniquement des benches bas de 4 et hauts de 6, et encore, les hauts de manière ponctuelle. **Au PT2 les salariés seront encore moins bien lotis que ceux du PT1 actuellement !**

## TGI du 8 février : un jugement inique

Le 8 Février, le TGI de Versailles a débouté le CE, le CHSCT, les syndicats CGT et CFDT, sur le projet de création du CEP. Les demandes étaient pourtant légitimes : non-respects des largeurs des passages, d'accès au poste de travail, du nombre de sanitaires et de l'apport en air renouvelé, aggravation de la densité des salariés, aménagement inadapté des bureaux, augmentation des temps de trajet, incertitude sur les macro-zonings, non-respect des préconisations de l'expert SYNDEX pourtant accrédité par l'Etat, etc.

Peut-être que la liste des reproches était « trop longue » ou les éléments « trop complexes » à analyser pour cette coterie de notable et de patrons faisant peu de cas du sort des salariés. C'est sûr pour eux, dans leurs palaces dorés, pas de problème de place dans leurs grands bureaux individuels et les restaurants chics où leurs chauffeurs les déposent et les reprennent au claquement des doigts... Les salariés, et le petit peuple n'auraient pas son mot à dire ?

**La CGT s'est joint à la démarche pour faire appel de cette décision.**

## Seul notre mobilisation pourra l'imposer

Dans quelques jours nous devrions recevoir un courrier de la direction nous indiquant notre site de mutation et l'éligibilité aux divers primes éloignement et déménagement. Gageons que PSA fera tout pour en distribuer le moins possible suivant des critères qu'elle a défini elle-même.

**Pour la CGT 100 % des salariés devraient toucher une prime et bien au-delà de 1500 € pour le préjudice subi. Et tous les salariés qui le souhaite devraient pouvoir déménager sans restriction de distance ou de temps.**

## Rencontre CGT et membre du conseil municipal de La Garenne-Colombes

Visiblement la direction PSA est pressée de nous vider du site de La Garenne pour réaliser son opération immobilière. C'est ce qu'a appris une délégation CGT lors d'une rencontre avec un membre du conseil municipal courant janvier 2018. En effet avant l'été la direction de PSA voudrait signer avec le Maire de la Garenne un document d'orientation actant de l'utilisation future des 10 hectares de surface devenue vacante. Agrandissement du dépôt RATP adjacent, aménagement d'espace vert, construction de m<sup>2</sup> de bureau. Des bureaux au détriment de logements sociaux dont ne veut pas le Maire s'est indigné le membre du conseil municipal. Il a aussi fait part de ses inquiétudes qu'en aux répercussions de la disparation de près de 2 000 emplois sur la vie économique et budgétaire locale.

La délégation CGT a au cours de cet échange fait part de son opposition à ce projet qui implique des dégradations de conditions de travail et de rallongement des temps de transport, ainsi qu'évoquer l'action en justice en cours.

**Cette rencontre a permis de mettre en perspective la défense des intérêts des salariés ainsi que les conséquences locales du départ de PSA.**

Pour en savoir plus : *compte rendu du conseil municipal de décembre 2017 (page 16 à 20)* : [www.lagarennecolombes.fr](http://www.lagarennecolombes.fr) : [Accueil](#) > [Mairie](#) > [Conseil municipal](#) > [Journaux officiels](#).